

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE
ET DES BOURSES

Ouagadougou, le 03 SEPT 2024

DESISTEMENT AUX BOURSES D'ETUDES

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,
les étudiants boursiers dont les noms suivent,
reçoivent un avis favorable de la CNBES pour
le désistement aux bourses de coopération
du Royaume du Maroc et de la République
Algérienne Démocratique et Populaire au titre
de l'année académique 2024-2025.**



Royaume du Maroc

N°	NOM	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Diplôme Obtenu	Année académique	Moyenne du Bac	Catégorie de Bourse	Pays d'accueil	Décision de la CNBES du 26 août 2024
1	KABA	Saïdou Abdoul Kader	25/12/2005	M	Lycée le Petit Monde	Bac D	2023-2024	14,77	Bourse du Complexe Horticole d'Agadir/ Maroc	Maroc	Oui pour le désistement à la bourse du Complexe Horticole d'Agadir/ Maroc

République Algérienne Démocratique et Populaire

N°	NOM	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Diplôme Obtenu	Année académique	Moyenne du Bac	Catégorie de Bourse	Pays d'accueil	Décision de la CNBES du 26 août 2024
2	BAZOUN	Kowan Yves Clovis	08/02/2005	M	Collège notre Dame de l'Esperance	Bac D	2023-2024	16,35	Bourse académique Algérienne	Algérie	Oui pour le désistement à la bourse algérienne au profit de la bourse nationale pour des études dans les CPGE/MENAPLN

Arrêté la présente liste à deux (02) noms

P/le Ministre, Président de la CNBES
P/O le Conseiller Technique


Pr Jean Célestin KY
Chevalier de l'Ordre du Mérite
Chevalier de l'Ordre de l'Etaton